

Mme Brigitte DUMONT
DRHCORP/Directrice Développement et Performance
des Ressources Humaines
6, place d'Alleray
75505 Paris cedex 15

Monsieur Daniel GUILLOT
Secrétaire National de la
Fédération CFDT
47-49 avenue Simon-Bolivar
75950 PARIS cedex 19

Paris, le 21 novembre 2008

Monsieur,

En réponse à votre courrier en date du 5 novembre 2008, relatif aux règles de mobilité des cadres, nous tenons tout d'abord à vous rappeler que nous sommes aussi attachés à faire respecter les accords que nous signons et nous sommes à l'écoute des dysfonctionnements que vous pourriez nous faire remonter.

Nous vous confirmons que chaque collaborateur est acteur de son projet professionnel qu'il construit avec son manager, au regard des évolutions et opportunités des métiers, de l'anticipation des besoins en compétences élaborées par les filières métiers et les activités opérationnelles et /ou de son projet personnel.

L'entretien individuel constitue un moment privilégié entre le manager et son collaborateur pour un échange constructif sur le projet professionnel. Ce projet prend en compte les aspirations du collaborateur et doit s'inscrire dans le cadre des besoins de l'entreprise en termes de compétences, métier et localisation géographique.

Attentif aux répercussions que peut occasionner un changement de lieu de résidence, et conformément à nos engagements, nous recommandons de tenir compte de la situation familiale des intéressés avant d'entreprendre une mobilité qui aurait une incidence sur le domicile du collaborateur et nous indiquons que l'obligation de mobilité géographique ne doit pas être systématique pour l'accès aux bandes CCNT E et F et que cette nécessité s'apprécie au cas par cas.

Je vous informe que le nécessaire a été fait en interne pour rappeler les dispositions ci-dessus afin de faire de la mobilité une opportunité pour le collaborateur de réaliser un projet de développement personnel dans une optique de sécurisation de son parcours professionnel et de concilier au mieux aspirations professionnelles et personnelles.

Cordialement



Brigitte Dumont

 france telecom

